

Dréfféac "Les Pirogues"

Une randonnée proposée par le CMCM



Durée :	2h20	Difficulté :	Difficulté non définie
Distance :	11.93km	Retour point de départ :	
Dénivelé positif :	17m	Moyen de locomotion :	Moyen de locomotion non défini
Dénivelé négatif :	16m		
Point haut :	23m	Commune :	Drefféac (44530)
Point bas :	0m		

Description

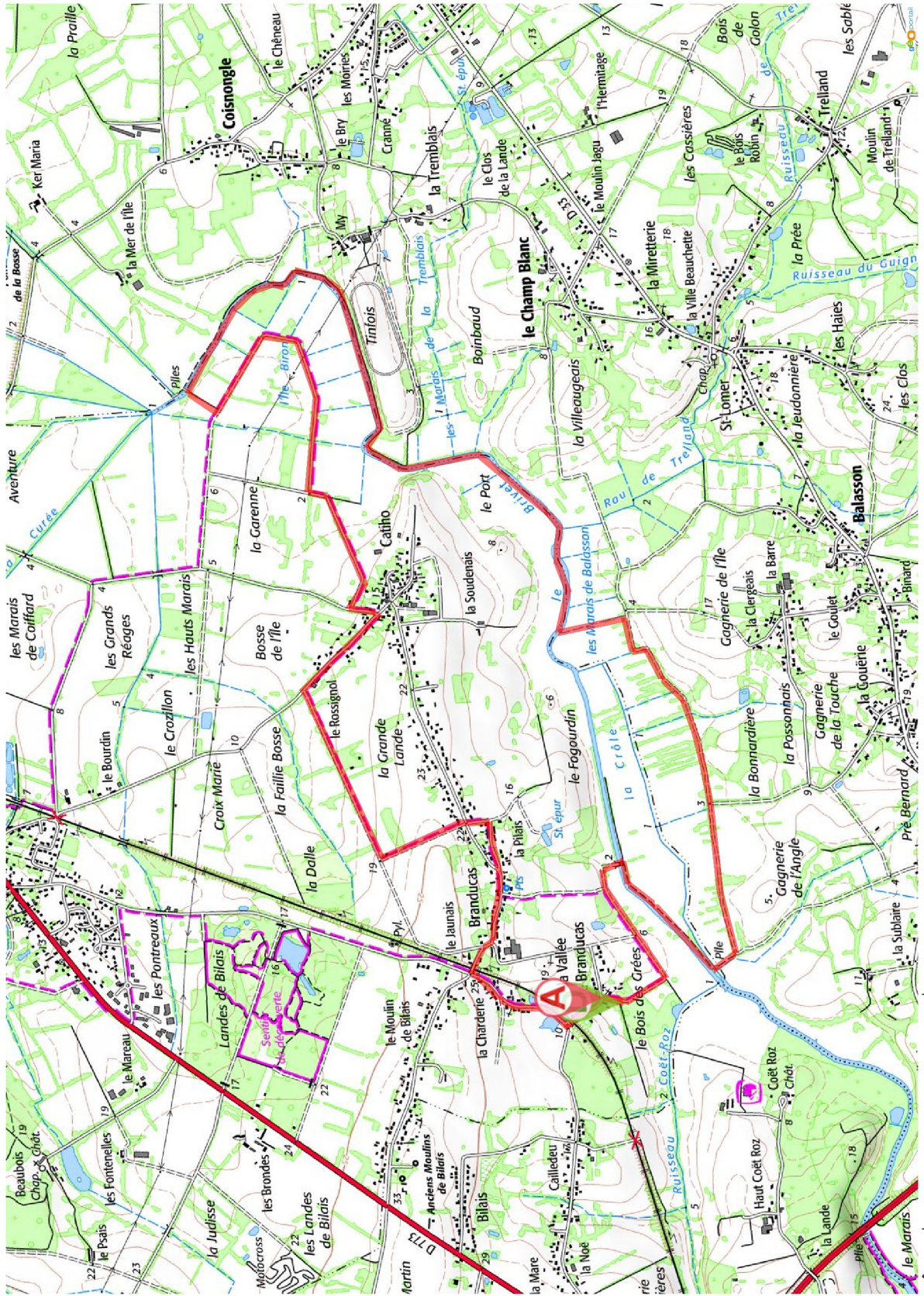
Points de passages

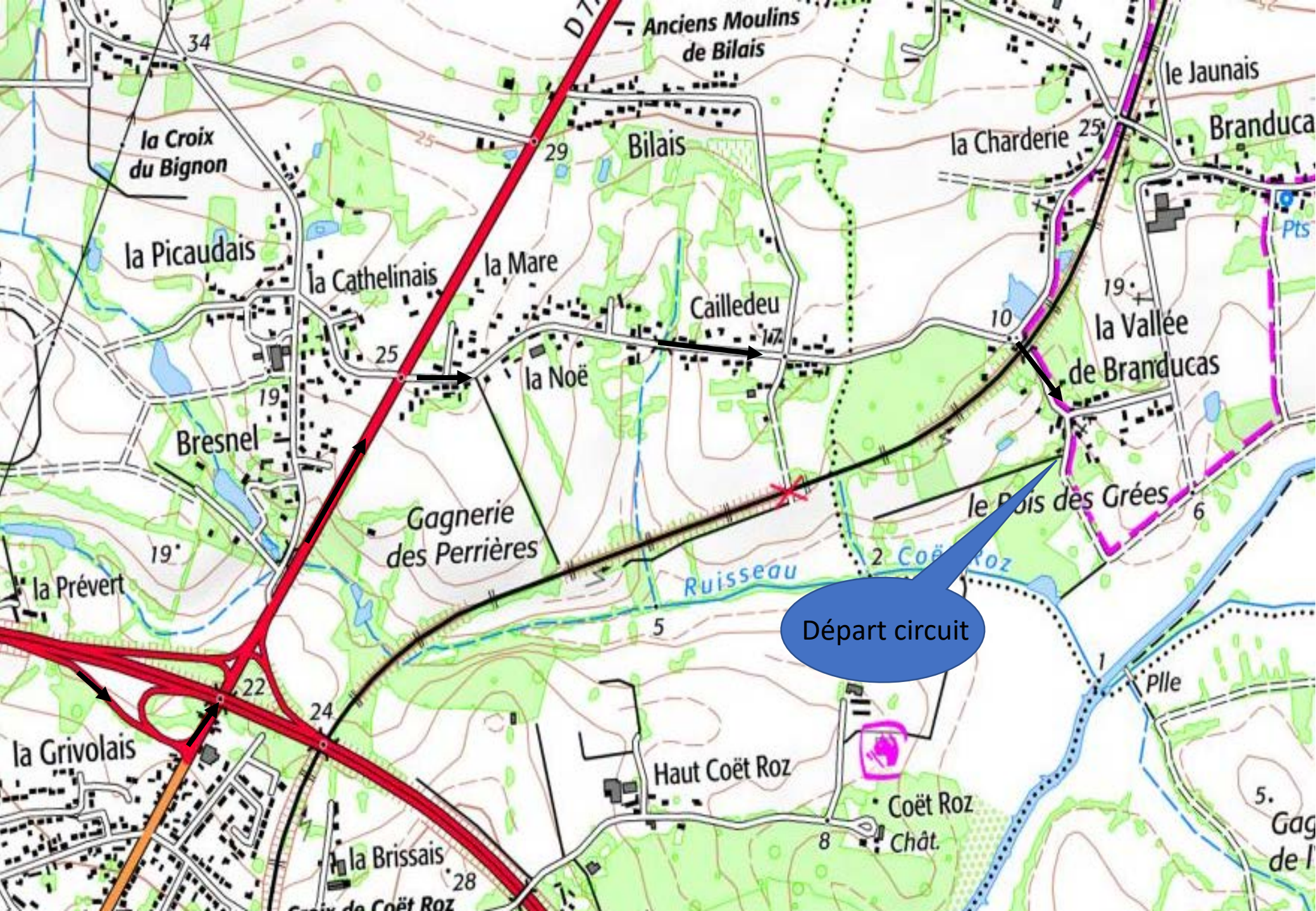
- D** : N 47.450594° / O 2.065949°
alt. 6m - km 0
- A** : N 47.451348° / O 2.065691°
alt. 9m - km 11.93

Informations pratiques

Départ du circuit: **Le Bois des Grées**

Comment s'y rendre : **La Chapelle des Marais / Missillac / au rond-point prendre la 3ème sortie N165/E60 en direction de Nantes-Pont-Château, Prendre sortie (N°12) en direction de Redon-Pont-Château centre, Prendre à gauche ; D773/Rue Maurice Sambron en direction de ; Redon-Drefféac, Prendre la 1ère à droite ; La Noë-Cailledeu-La Vallée de Branducas (Voir Page 3/4)**





D71

Anciens Moulins de Bilais

le Jaunais

Branducas

la Charderie

la Croix du Bignon

Bilais

la Picaudais

la Cathelinais

la Mare

Cailledeu

la Vallée de Branducas

Bresnel

la Noë

Gagnerie des Perrières

le Bois des Grées

la Prévert

Ruisseau

Coët Roz

Départ circuit

Haut Coët Roz

Coët Roz Chât.

Plle

la Grivolais

la Brissais

Croix de Coët Roz

Gag de l



LA CHARTE

du Randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

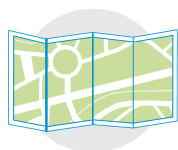
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



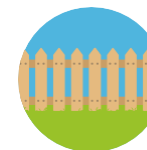
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



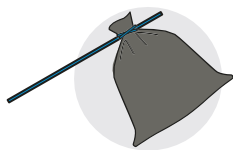
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.